

LES JARDINS DE BIGORRE

46, rue du Pic du Midi
65390 AURENSAN

--oOo--

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Marc PALASSET

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Commissaire aux comptes inscrit sur la liste
nationale rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine

72, rue Maréchal Foch 65000 TARBES

LES JARDINS DE BIGORRE

46, rue du Pic du Midi
65390 AURENSAN

--oOo--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

--oOo--

A l'assemblée générale de l'association LES JARDINS DE BIGORRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES JARDINS DE BIGORRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Changement de méthode comptable » de la rubrique « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui mentionne le

changement de méthode comptable relatif à la première application dans les comptes annuels de l'association du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

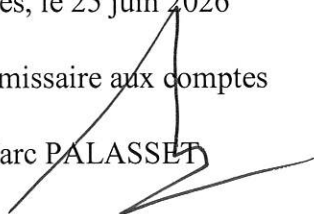
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tarbes, le 25 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Marc PALASSET



BILAN ACTIF

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...	8 021,00	8 021,00				
Autres immobilisations incorporelles	1,22		1,22		1,22	
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				59,92		62,37
Terrains	66 942,81	28 744,86	38 197,95		39 192,64	
Constructions	89 126,48	74 859,85	14 266,63		18 659,00	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	194 196,07	186 912,02	7 284,05		14 611,21	
Autres immobilisations corporelles	473 355,05	342 895,19	130 459,86		164 874,07	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,33		0,27
Participations	1 046,49		1 046,49		1 030,49	
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	832 689,12	641 432,92	191 256,20	60,25	238 368,63	62,65
Stocks et en-cours	30 863,55		30 863,55	9,72	19 794,69	5,20
Créances				23,39		16,00
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	50 352,99		50 352,99		39 968,10	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	11 434,20		11 434,20		9 259,49	
Charges constatées d'avance	12 473,12		12 473,12		11 663,80	
Valeurs mobilières de placement	500,00		500,00	0,16	500,00	0,13
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	20 550,02		20 550,02	6,47	60 948,61	16,02
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	126 173,88		126 173,88	39,75	142 134,69	37,35
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	958 863,00	641 432,92	317 430,08	100	380 503,32	100

BILAN PASSIF

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	87 322,01	27,51	82 848,01	21,77
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 199,19	-5,42	4 474,00	1,18
Situation nette (sous-total)	70 122,82	22,09	87 322,01	22,95
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	108 052,17	34,04	139 028,47	36,54
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	178 174,99	56,13	226 350,48	59,49
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	63 345,21	19,96	74 756,30	19,65
Emprunts et dettes financières diverses	4 336,00	1,37	4 407,98	1,16
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	26 023,69	8,20	21 540,57	5,66
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	43 054,71	13,56	42 968,88	11,29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1,53		5 243,45	1,38
Autres dettes	893,95	0,28	5 235,66	1,38
Produits constatés d'avance	1 600,00	0,50		
TOTAL DES DETTES (IV)	139 255,09	43,87	154 152,84	40,51
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	317 430,08	100	380 503,32	100

COMPTE DE RÉSULTAT

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	8 129,68	7 455,68	674,00	9,04
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	236 645,67	210 393,27	26 252,40	12,48
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	2 055,00	8 650,22	-6 595,22	-76,24
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	610 031,88	570 187,91	39 843,97	6,99
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels		5 438,00	-5 438,00	-100,00
Mécénats		6 000,00	-6 000,00	-100,00
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		3 403,62	-3 403,62	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	19 959,28	726,27	19 233,01	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 876 821,51	812 254,97	64 566,54	7,95
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	1 509,90	1 143,90	366,00	32,00
Variation de stocks	-303,36	511,21	-814,57	-159,34
Autres achats et charges externes	168 808,52	153 797,10	15 011,42	9,76
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	4 442,50	4 281,00	161,50	3,77
Salaires	589 097,71	581 283,94	7 813,77	1,34
Cotisations sociales	73 059,66	67 289,79	5 769,87	8,57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	53 729,02	57 791,87	-4 062,85	-7,03
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	2 969,57	2 535,65	433,92	17,11
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 893 313,52	868 634,46	24 679,06	2,84
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) -16 492,01	-56 379,49	39 887,48	70,75

COMPTE DE RÉSULTAT

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	241,51	710,86	-469,35	-66,03
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	241,51	710,86	-469,35	-66,03
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	948,69	1 093,62	-144,93	-13,25
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	948,69	1 093,62	-144,93	-13,25
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-707,18	-382,76	-324,42	-84,76
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-17 199,19	-56 762,25	39 563,06	69,70
Produits exceptionnels (V)		61 266,25	-61 266,25	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		30,00	-30,00	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		61 236,25	-61 236,25	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	877 063,02	874 232,08	2 830,94	0,32
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	894 262,21	869 758,08	24 504,13	2,82
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-17 199,19	4 474,00	-21 673,19	-484,43
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	-17 199,19	4 474,00	-21 673,19	-484,43

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

PRÉSENTATION	
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	
CRÉDIT BAIL	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>	
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O
EFFETS DE COMMERCE	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O
COMPOSITION DES FONDS PROPRES	
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>	
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS	
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O
LES ENGAGEMENTS	O
ANNEXE COVID-19	
DETTES LIÉES À LA COVID-19	
COMMENTAIRE	O

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION

L'association a pour objet social :

- de proposer à un public défavorisé un projet d'insertion ou de remise au travail dans le cadre d'un "atelier chantier d'insertion" de production maraîchère biologique ;
- de préserver ou de restaurer les liens sociaux à travers notamment le choix d'un mode de distribution original de la production maraîchère biologique à ses adhérents ;
- d'accompagner cette activité d'insertion d'une formation professionnelle théorique et pratique dans le domaine du maraîchage et ainsi, dans un second temps de permettre aux professionnels de trouver sur le marché de l'emploi une main-d'œuvre ayant acquis une première expérience et de susciter éventuellement des vocations professionnelles.

Pour atteindre ces buts, l'association propose aux salariés en parcours une activité dans le cadre du maraîchage biologique et un accompagnement personnalisé pour identifier et lever les freins qui empêchent d'aller vers l'emploi.

Les Jardins de Bigorre accueillent sur une année environ 20 personnes (en ETP) en insertion encadrées par une équipe de 6 professionnels (en ETP) en charge du fonctionnement quotidien du chantier (production et commercialisation de légumes sous forme de paniers à 277 adhérents à la clôture de l'exercice 2025), mais aussi en charge de l'accompagnement social et professionnel pour orienter les bénéficiaires vers l'emploi (périodes de mise en situation en milieu professionnel, formations, accompagnement pour trouver un emploi notamment).

Les comptes annuels de l'association ont été arrêtés pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 conformément aux dispositions réglementaires (règlements ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	De 2 à 15 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	De 3 à 25 ans ans
- Installations techniques	De 2 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	De 1 à 10 ans ans
- Matériels et outillages	De 3 à 10 ans ans

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les produits en cours et les produits finis sont évalués au cours du jour.

Le coût de la sous activité est éventuellement exclu de la valeur des stocks

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (au dernier prix d'acquisition connu)

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

La première application du règlement ANC n° 2022-06 dans les comptes annuels de l'exercice du 31 décembre 2025 constitue un changement de réglementation et donc un changement de méthode comptable.

Ce changement de méthode comptable vise essentiellement la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique de transfert de charges.

Les produits exceptionnels concernaient en 2024 principalement :

- les produits sur exercices antérieurs (compte 772) pour 24 162.63 €,
- la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (compte 777) pour 36 532.33 €.

En 2025, il n'y a pas de produits sur exercices antérieurs et la quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice s'élève à 30 976.30 € et figure dans le compte 747, inscrit dans la rubrique "Concours publics et subventions d'exploitation".

Le compte 791 "Transferts des charges d'exploitation" enregistrait en 2024 un montant de 3 403.62 € composé principalement de remboursements de charges de formation professionnelle.

En 2025, la prise en charge par l'OPCO des frais de personnel (salaires et charges sociales) est inscrit dans le compte 649 "Remboursement de charges de personnel" pour un montant de 2 000.98 €, alors que pour les autres frais de formation pris en charge par l'OPCO (coût de formation externe, alimentation et déplacement), le remboursement s'enregistre dans le compte 758 "Produits divers de gestion courante", à hauteur de 9 053.33 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INFORMATION SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires au titre du contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat s'est élevé à 2 004 euros T.T.C. (montant facturé en 2025).

COTISATIONS

Elles sont enregistrées dans les comptes 7561 "Cotisations sans contrepartie". L'appel de cotisation constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'association ne bénéficie d'aucune contribution volontaire en nature.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	8 022		
CORP.	Terrains		66 943		
			200		
	Constructions	Sur sol d'autrui	88 926		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		192 854		1 342
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	447 324		4 660
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	19 861		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	6 511		599
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	822 620		6 601
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 030		16
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	1 030		16
TOTAL GENERAL			831 673		6 617

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			8 022	
CORP.	Terrains				66 943	
					200	
	Constructions	Sur sol d'autrui			88 926	
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				194 196	
		Inst. gal. agen. amé. divers		5 600	446 384	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			19 861	
		Mat. bureau, inform., mobilier			7 110	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		5 600	823 620	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 046	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			1 046	
TOTAL GENERAL				5 600	832 689	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		8 021			8 021
TOTAL		8 021			8 021
Terrains		27 750	995		28 745
Constructions	Sur sol propre	168	32		200
	Sur sol d'autrui	70 299	4 360		74 660
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		178 243	8 669		186 912
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén.	288 418	37 803	5 600	320 621
	Matériel de transport	15 744	1 000		16 744
	Mat. bureau et informatiq., mob.	4 660	870		5 530
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		585 283	53 729	5 600	633 412
TOTAL GENERAL		593 304	53 729	5 600	641 433

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	50 353	50 353	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	50	50	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	32	32	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	3 700	3 700	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	4 525	4 525	
	Charges constatées d'avance	12 473	12 473	
	TOTAUX	71 133	71 133	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 473
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 473

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	30 850
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	30 850

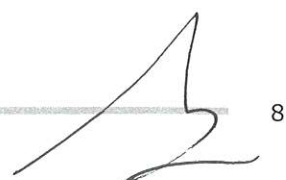


TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l' exercice
Report à nouveau	82 848.01	+ 4 474.00	0	0	87 322.01
Excédent ou déficit de l'exercice	+ 4 474.00		-17 199.19	- 4 474.00	-17 199.19
Subventions d'investissement	139028.47		0	-30 976.30	108 052.17
TOTAUX	226 350.48	+ 4 474.00	-17 199.19	- 35 450.30	178 174.99

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	63 345	11 046	37 631	14 668
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		4 336			4 336
Fournisseurs & comptes rattachés		26 024	26 024		
Personnel & comptes rattachés		14 743	14 743		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		28 311	28 311		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		2	2		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		653	653		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 600	1 600		
TOTAUX		139 014	82 379	37 631	19 004
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	11 474			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	4 336			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 600
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 600

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 607
Dettes fiscales et sociales	21 493
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	28 172

ENGAGEMENTS

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Le montant de l'indemnité de départ à la retraite a été jugé non significatif au regard des types de contrats de travail établis au sein de l'Association. En effet, nous sommes en présence d'un nombre important de CDD.



LES EFFECTIFS

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

LES EFFECTIFS

Sur l'année 2025, l'Association Les Jardins de Bigorre a embauché 25.29 salariés en ETP.

A la clôture de l'exercice, les 3 salaires bruts les plus importants s'élèvent à 90 347 €.

COMMENTAIRE

6502063 - Ass. Les LES JARDINS DE BIGORR

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :

Types de subv	Sit nette au 01/01/25	Subv attribuées en 2025	QP virée en 2025	Sit nette au 31/12/25
FDI	101 044.20		22 475.36	78 568.84 €
MSA	5 033.33		1 300.00	3 733.33 €
Caisse d'Epargne	9 666.67		2 200.94	7 465.73 €
Réseau Cocagne	3 867.60		1 000.00	2 867.60 €
EDF FAPE	3 375.00		1 500.00	1 875 .00 €
Lourdes Pyrénées ACP	16 041.67		2 500.00	13 541.67 €
TOTAUX	139 028.47	0	30 976.30	108 052.17 €

TABLEAU DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION :

PDI Département 65	85 000
Aides aux postes Etat	488 867
PAC Etat	1 269
RESEAU COCAGNE	3 920
TOTAL	579 056

INFORMATION SUR LES SOUSCRIPTIONS DES MEMBRES

Certains membres de l'association ont contribué en 2024 à l'acquisition du terrain agricole de 4 hectares, situé à Aurensan, en versant une souscription. Le compte 1687 enregistre le total de ces contributions qui s'élève à 4 336 euros. Ces sommes sont remboursables aux adhérents sur demande, au moment de leur départ de l'association.

INFORMATION SUR LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.